

CONDITIONS DE VENTE

PRIX. — Nos prix peuvent être modifiés sans avis préalable, les machines étant toujours facturées aux prix en vigueur à la date de leur expédition. Ces prix sont strictement nets et s'entendent pour marchandises prises à Dijon, port et emballage à la charge du client. Les commandes non réglées d'avance sont expédiées contre remboursement sauf entente différente.

EXPÉDITIONS. — Toutes nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.

GARANTIE. — Nos vélomoteurs et motocyclettes sont garantis pendant six mois contre tout vice de construction résultant d'un défaut de matière ou de fabrication. Cette garantie est expressément limitée à la réparation dans nos ateliers ou au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, notamment à raison de l'immobilisation de la machine, des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient. La gratuité doit être revendiquée au moment de la demande d'échange ou de réparation. La pièce défectueuse doit nous être adressée franco et son retour est à la charge de l'expéditeur, ainsi que les frais de démontage, de remontage, d'essai, etc..., qu'il s'agisse de réparation ou d'échange de pièce. La garantie des pneumatiques et spécialités est limitée à celle de nos fournisseurs. Nous garantissons exclusivement comme bicyclettes à moteur, motocyclettes « Terrot » neuves, celles vendues par nos agents officiels. Les machines de notre marque détenues par des tiers ne peuvent être vendues que comme véhicules d'occasion. Nous déclinons toute responsabilité en cas de modification apportées à nos machines par des tiers.

Toutes les réclamations sont examinées dans l'esprit le plus large ; toutefois, lorsque des réparations ou des transformations ont été faites en dehors de nos ateliers, nous ne pouvons plus maintenir notre garantie au sujet des pièces réparées ou transformées. Les machines dont le numéro matricule aurait été effacé ou martelé ne peuvent bénéficier de la garantie, cette suppression ne pouvant que dissimuler une fraude.

En cas de contestations, quelles qu'elles soient, notamment celles relatives à l'application des conditions de garantie, les Tribunaux de Dijon seront seuls compétents, même en cas de demande incidente d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu d'un contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code civil.

Etablissements TERROT

Société Anonyme au capital de 262.500.000 de francs

2, rue André-Colomban — DIJON (France)

PALMARÈS

31-3-50. — Paris-Nice — 1.000 kms — 125 cm³ — 5 premières places ex-aequo : Castellano, Tempesti, Dulla, Astri, Depecker, Champeau. — 500 cm³ — 5 premières places ex-aequo : Behra, Houel, Fombelle, Degryse, Chenier.

27-28-29-5-50. — Circuit du Sud-Ouest — 950 kms — 125 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Labenedie, Cochet, Noel. — 500 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Combeleran.

4-6-50. — Circuit des Vosges — 125 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Tschumperle.

18-6-50. — Saint-Etienne - Paris-St-Etienne — 125 cm³ — 1^{er} ex-aequo : M^{lle} Morel, Paecalier. — 250 cm³ — 1^{er} : Sailet.

18-6-50. — Circuit national de Villeneuve-sur-Lot — 125 cm³ — 1^{er} : Fauvel.

26-6-50. — Trophée international motocycliste de Monaco (coupe de Monaco) — 1^{er} Labenedie ; 2^e Poirier.

11-7-50. — Championnat national motocycliste de la Réole — 250 cm³ — 1^{er} : Boulanger. — Course de côte de Goldback — 125 cm³ — 1^{er} : Tschumperle.

11-7-50. — Grand Prix de vitesse de Blida — 125 cm³ — 1^{er} : Fraces.

20-7-50. — Course de côte du Mont Ventoux — 250 cm³ — 1^{er} : Barda. — Rallye international des Alpes françaises (coupe Vicens) : 1^{er} ex-aequo : J. Rolland ; 2^e : Daniel.

7-8-50. — Course de côte du Col Bayard — 250 cm³ — 1^{er} : Daniel.

13-8-50. — Circuit motocycliste de Cannes — 125 cm³ — 1^{er} : Behra. — Nice-Marseille-Nice — 125 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Poirier. — Rallye de régularité de la Drôme — 125 cm³ — 1^{er} : Gial ; 2^e : Louis Eugène ; 3^e : Donnadieu.

13-10-50. — Rome-Nice-Paris — 500 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Combeleran, Fombelle. — 125 cm³ — 1^{er} ex-aequo : Depecker, Castellano, Poirier, Astri.

1950



Jean BEHRA

Imp. JOBARD, DIJON

MOTOS-VELOMOTEURS 1951

AUTOS - MOTOS - VELOS

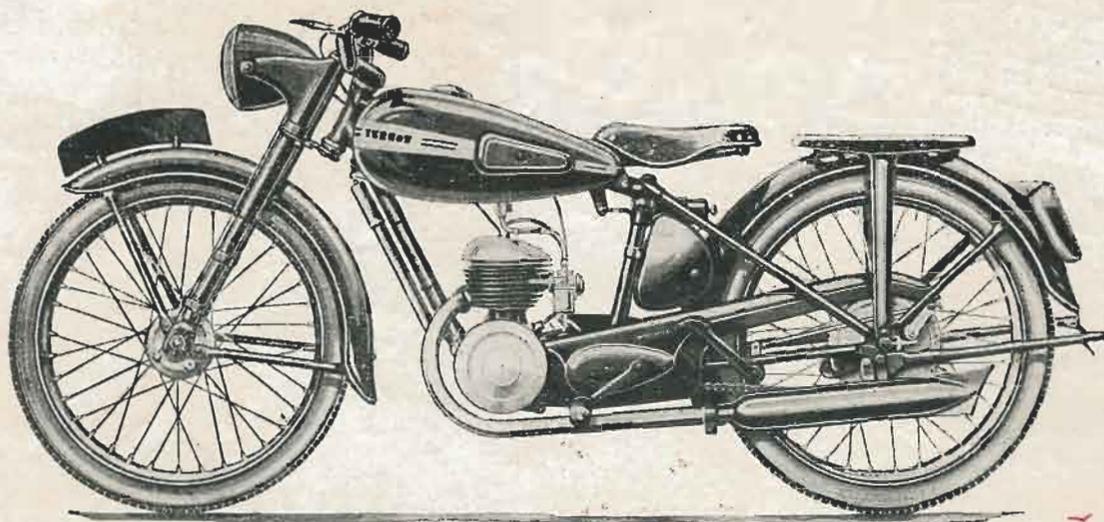
Georges BLOT

18, Rue du Lieutenant, LAVAL

Tél. 0.69

C.C.P. 24-490

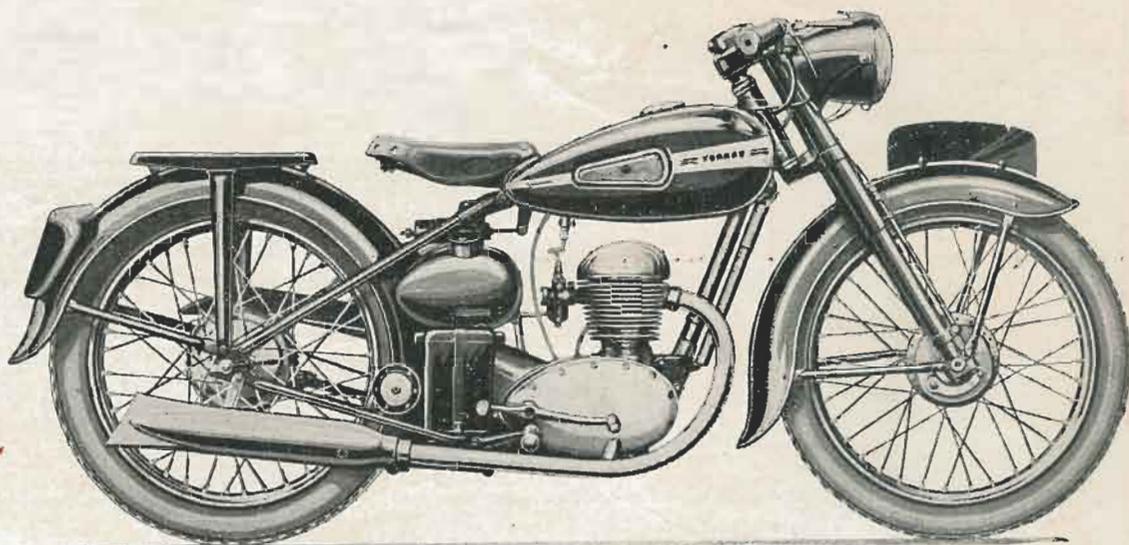
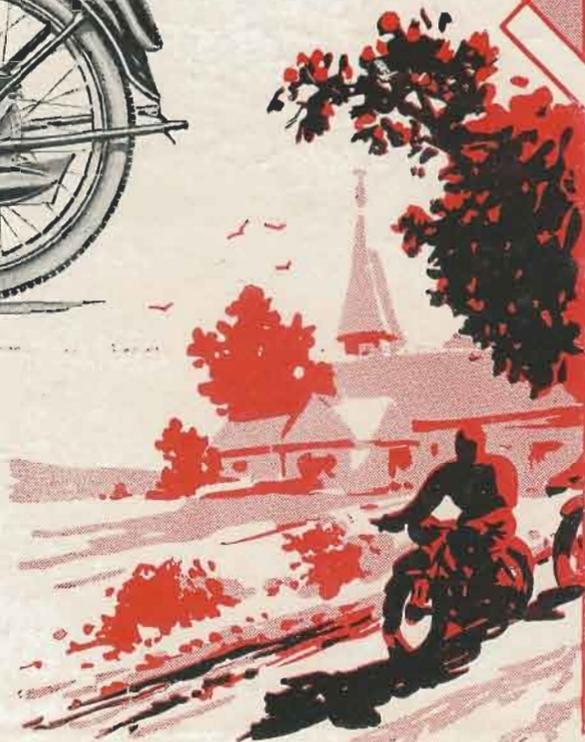




MOTORETTE 1 ch. 100 cm³ Type MT 1

— Course : 55 mm. — Cylindrée : 100 cm³. — Carburateur automatique avec volet de départ. — Allumage par volant magnétique. — Echappement par silencieux tubulaire. — Transmission primaire par pignons, secondaire par chaîne. — Débrayage à 5 disques acier-liège. — Changement de vitesse incorporé au bloc et commandé par levier et secteur sur le côté droit du réservoir. — Rapports de démultiplication : 8,1 - 12,8 et 21,6 à 1. — Mise en marche par pédale. — Cadre tubulaire renforcé entièrement brasé. — Fourche télescopique, à grand débattement. — Freins à tambour 100 mm. à l'AV, 130 mm. à l'AR. — Pneus 600 × 65. — Garde-boue enveloppants. — Porte-bagages. — Sacoche avec outillage. — Réservoir d'essence de 10 litres avec genouillères. — Béquille AR. — Guidon avec poignée tournante gaz. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Eclairage électrique par volant magnétique. — Pompe de cadre. — Plaque de police AR lumineuse. — Avertisseur électrique en supplément. — Poids : 55 kilogs.

SPECIFICATION : Two stroke engine. — Cylinder head light alloy. — 40 mm. bore by 55 mm. stroke. — Cylinder capacity 100 cm³. — Ignition and lighting by flywheel magneto. — Generator. — Gearbox unit construction with engine gear change with hand lever. — Telescopic front forks. — Hanged rubber saddle with adjustable horizontal spring.

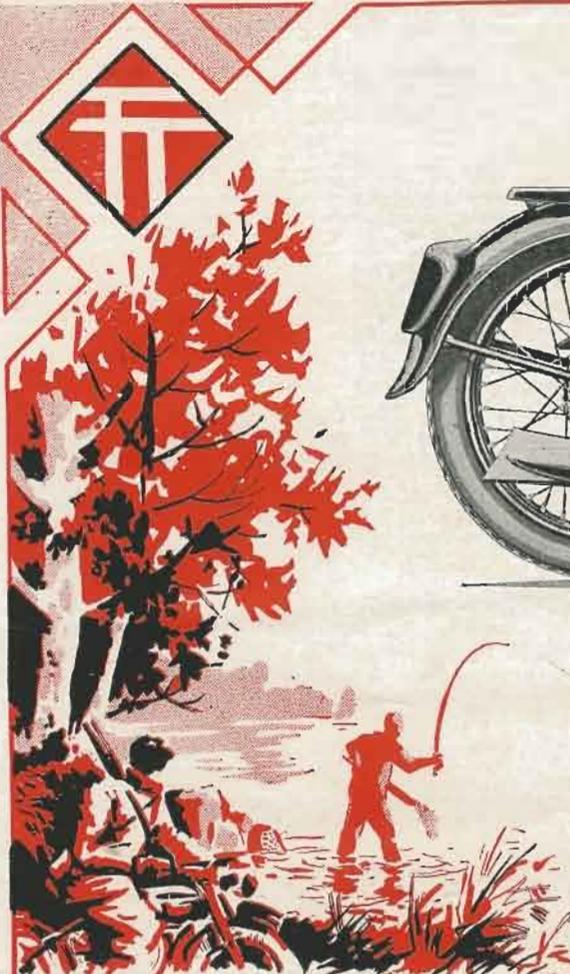


SPÉCIFICATIONS :

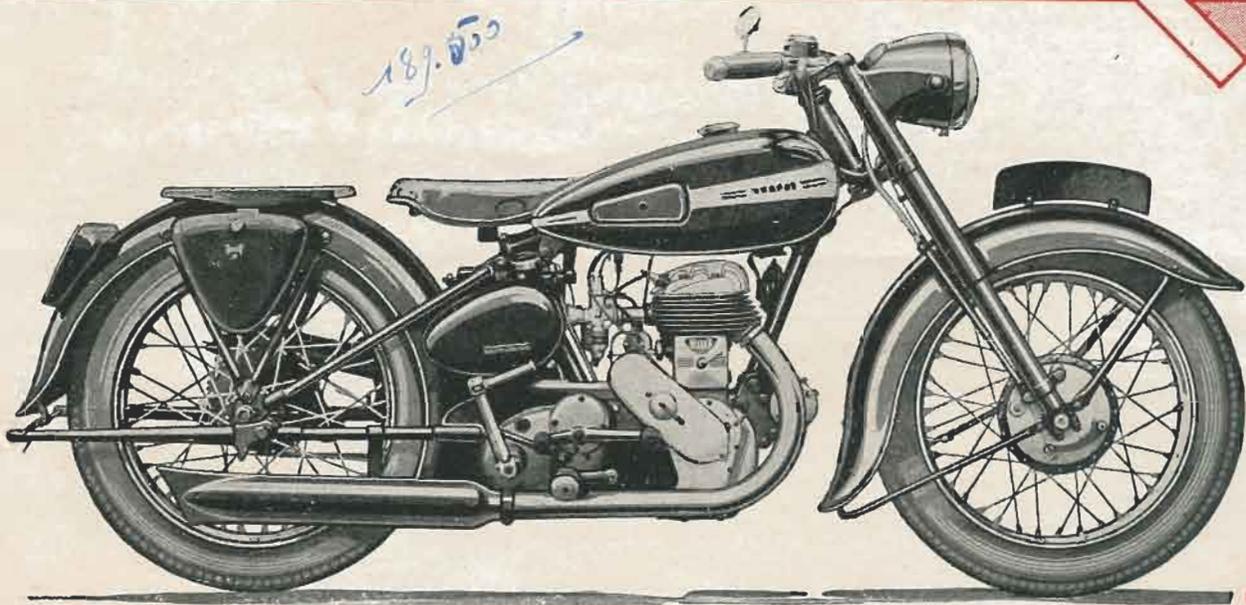
Bloc-moteur 4 temps à soupapes en tête, totalement encoches, commandées par culbuteurs. — Culasse alliage léger. — Alésage : 52 mm. — Course : 58 mm. — Cylindrée : 123 cm³. — Graissage à circulation et Carter sec, par pompe double à engrenages. — Allumage par bobine et batterie. — Avance automatique. — Carburateur automatique. — Filtre à air. — Silencieux tubulaire. — Transmission primaire engren., secondaire par chaîne. — Boîte à graissage séparé 4 vitesses à point mort verrouillé. — Rapports : 7,57 - 9,63 - 13,59 - 21,85 à 1. — Débrayage à 5 disques acier-liège. — Sélecteur au pied. — Freins à tambour de 130 mm. — Pneu AV 24 × 2,375 ou 600 × 65, AR 25 × 3. — Moyeux aluminium ; AR à broche faisant amortisseur de transmission. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet. — Cadre entièrement brasé. — Guidon avec poignée tournante gaz. — Selle suspendue par ressort horizontal réglable. — Porte-bag. amovible. — Béquille centrale. — Plaque de police AR lumineuse. — Réservoir d'essence : 10 litres. — Genouillères. — Réservoir d'huile : 3 litres. — Sacoche tôle avec outillage. — Pompe de cadre. — Eclairage électrique par dynamo en bout d'arbre et batterie. — Avertisseur électrique. — Indicateur de vitesse incorporé dans le phare avec prise dans le bloc. — Poids : 85 kilogs.

MOTORETTE 1 ch. 125 cm³ Type ETD

SPECIFICATION : Four stroke engine. — Four speeds gear box unit construction with engine. — Overhead valves. — Cylinder head light alloy. — 52 mm. bore by 58 mm. stroke. — Cylinder capacity 123 cm³. — Lubrication by circulation with double pump. — Ignition by coil and battery. — Automatic advance. — Separated lubrication of gear box. — Telescopic front forks hydraulically damped hanged saddle.



189.850

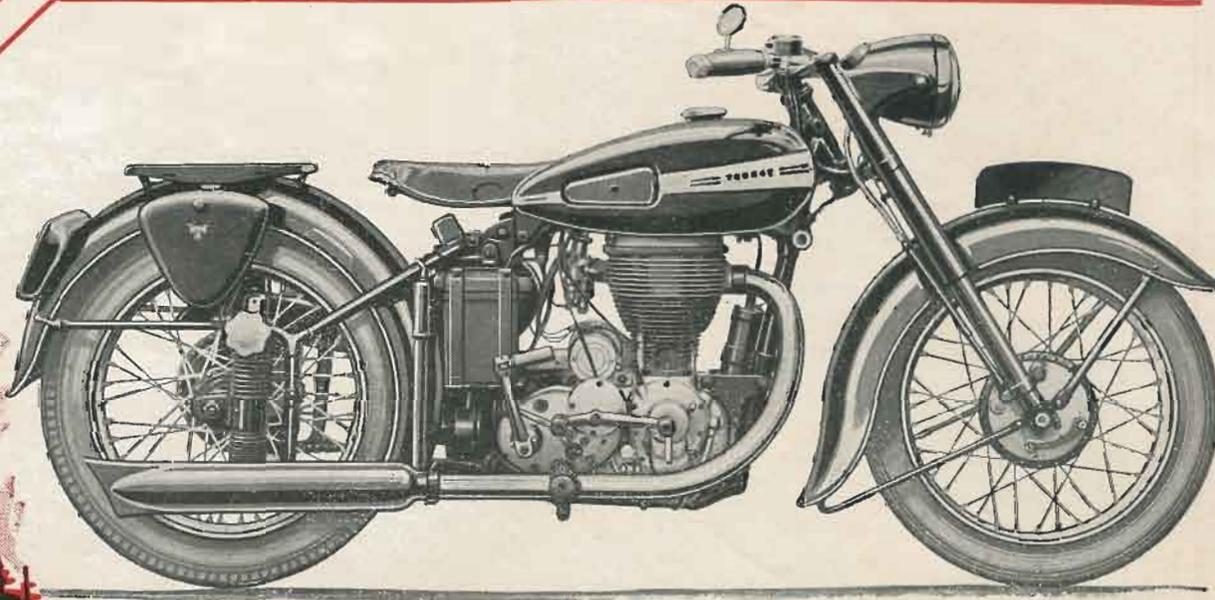
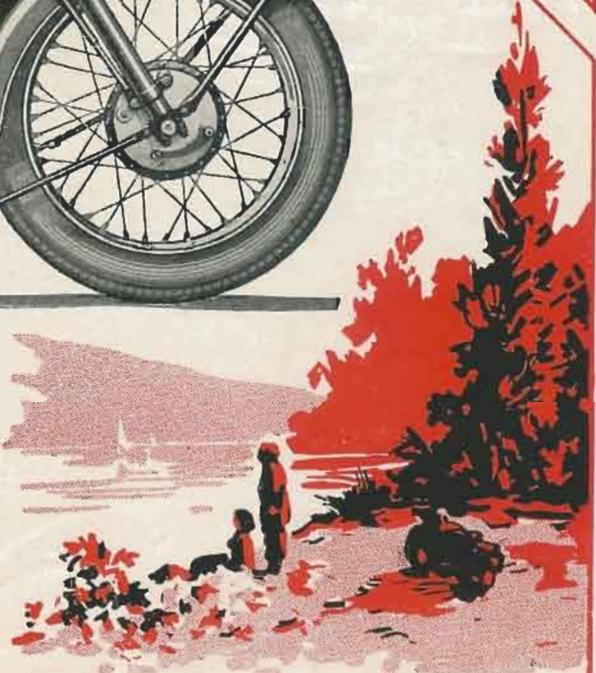


TOURISME LUXE 4ch. 350 cm³ Type HCTL

SPÉCIFICATIONS : Moteur 4 temps à soupapes latérales enfoncées. — Alé-

sage : 70 mm. — Course : 90 mm. — Cylindrée : 346 cm³. — Graissage par circulation d'huile et tarter sec avec dérivation réglable pour graissage de la chaîne primaire. — Allumage par magnéto. — Carburateur à correction d'air. — Echappement par silencieux tubulaire. — Boîte 4 vitesses à commande par sélecteur au pied, rapports : 5,55 - 6,93 - 9,71 - 15,4 à 1. — Débrayage à 7 disques acier-liège. — Mise en marche par pédale repliable. — Freins à tambour de 170 mm. — Pneus ballon de 26 x 3,50. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet et frein de direction. — Guidon orientable en une seule pièce. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Miroir rétroviseur. — Porte-bagages amovible. — Béquilles avant et arrière. — Réservoir d'essence de 18 litres. — Réservoir d'huile de 3 litres. — Genouillères. — Repose-pieds réglables. — 2 sacoches tôle avec outillage. — Pompe de 40 x 30. — Eclairage électrique par dynamo-batterie, phare, plaque lumineuse, avertisseur. — Compteur incorporé dans le phare. — Poids : 120 kilogs.

SPECIFICATION : Four stroke engine. — Side valves. — 70 mm. bore by 90 mm. stroke. — Cylinder capacity 346 cm³. — Lubrication by circulation. — Ignition by magneto. — Four speeds gear box. — Telescopic front forks with double hydraulic shock absorbing — Hanged rubber saddle with adjustable horizontal spring.

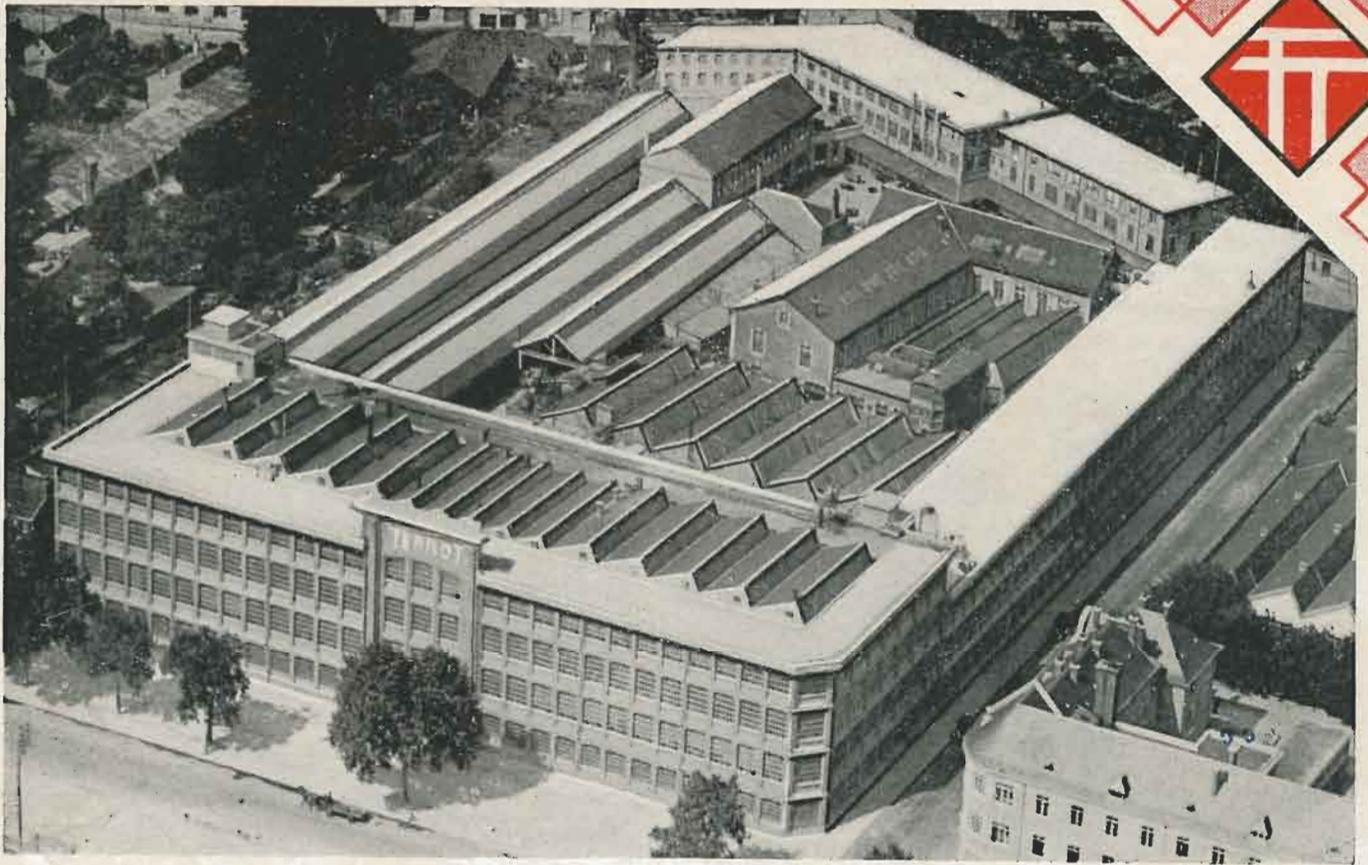


GRAND SPORT MONOTUBE 5 ch. 500 cm³ Type RGST

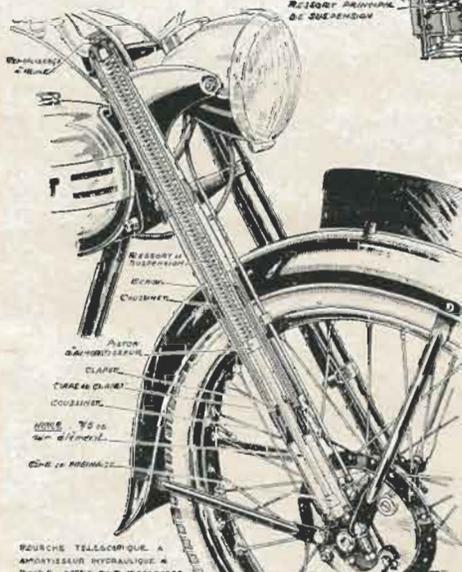
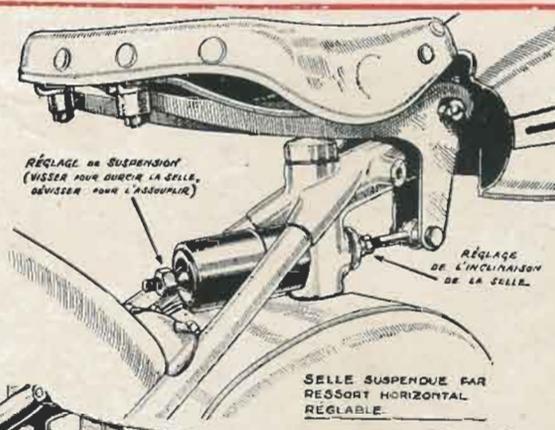
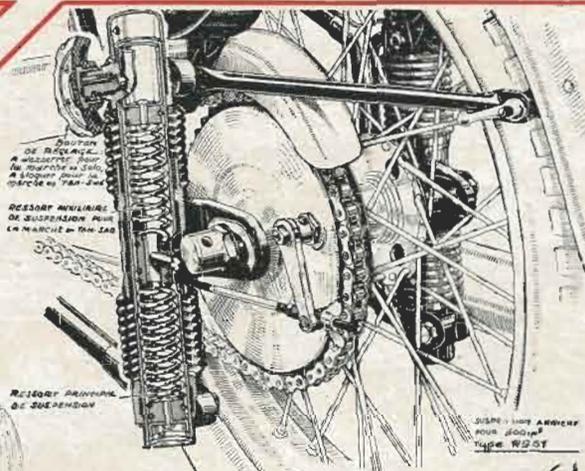
SPÉCIFICATIONS : Moteur 4 temps à soupapes et culbuteurs totalement enclosés et graissés par circulation. — Cylindre alliage léger. — Alésage : 84 mm. — Course : 90 mm. — Cylindrée : 499 cm³. — Graissage à circulation continue et tarter sec, par pompe double à engrenages. — Allumage par bobine et batterie. — Carburateur incliné à correction d'air. — Echappement par silencieux tubulaire. — Boîte 4 vitesses à commande par sélecteur. — Rapports : 4,64 - 5,8 - 8,12 - 12,9 à 1. — Débrayage à 9 disques acier-liège. — Freins 170 mm. à l'AV, 200 mm. à l'AR. — Pneus 26 x 3,25 à l'AV et 27 x 4 ou 3,75 à l'AR avec moyeu à broche. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet et frein de direction. — Suspension arrière à grand débattement, réglable pour solo ou tan-sad. — Poignée tournante gaz. — Miroir rétroviseur. — Porte-bagages amovible. — Béquilles AV et centrale. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Réservoir d'essence de 16 litres. — Réservoir d'huile de 3 litres. — 2 sacoches tôle avec outillage. — Pompe de 40 x 30. — Eclairage électrique par dynamo-régulateur-batterie (phare, plaque lumineuse avertisseur). — Compteur incorporé dans le phare. — Poids : 190 kilogs.

SPECIFICATION : Four stroke engine with valves and rocker arms totally enclosed and positively lubricated by circulation. — 84 mm. bore by 90 mm. stroke cylinder capacity 499 cm³. — Lubrication by continuous circulation with double gear oil pump. — Ignition by coil dynamo regulator and battery. — Four speeds gear box. — Telescopic front forks with double hydraulic shock absorbing.





VUE AÉRIENNE DE L'USINE PRINCIPALE



QUELQUES PARTICULARITÉS DE NOS MODÈLES

